

Nos missions

- Accueillir **toute personne du territoire Voironnais atteinte de troubles psychiatriques**, pour laquelle une indication médicale d'Hôpital de Jour a été posée.
- **Stabiliser les troubles psychiatriques**, réduire les passages et les temps en hospitalisation complète.
- Collaborer au **projet de vie** de la personne.
- Apporter **un mieux-être** grâce à des soins individuels ou en groupe, avec possibilité de réadaptation des traitements en complément.
- Proposer **la reprise d'un rythme quotidien** structuré.
- Maintenir ou créer **un lien social**.
- Favoriser **l'autonomie de la personne**, avec le concours des partenaires médicaux, sociaux et éducatifs.



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE

Hôpital de Jour Séraphine

58 cours Becquart Castelbon – 38500 Voiron

Tél : 04 56 58 89 20

Fax : 04 56 58 89 25

www.ch-alpes-isere.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE



Direction de la communication - Mise à jour août 2020

Hôpital de Jour Séraphine*



Une structure
de soins



Une équipe
pluri-professionnelle



Au service
du patient



Centre Hospitalier Alpes-Isère
HDJ Séraphine

58 cours Becquart Castelbon - 38500 Voiron

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Fermé les jours fériés

* En hommage à l'artiste peintre française, Séraphine de Senlis

Présentation

Idéalement situé au centre-ville, l'Hôpital de Jour de Voiron (pôle Voironnais), dénommé Séraphine, est au cœur de la cité.

Cette structure de soins permet aux patients du pôle d'être pris en charge de manière spécifique et personnalisée, sur un accueil de jour, grâce à une équipe pluri-professionnelle :

Accueil du lundi au vendredi
De 9 heures à 17 heures

Soins proposés

- ➔ **Suivi individuel** sur le plan psychiatrique, psychologique, social et infirmier.
- ➔ **Prise en charge groupale** au travers d'activités visant la réhabilitation sociale, activités de remédiation cognitive, de remobilisation physique et de thérapie par médiation.

Une équipe pluri-professionnelle

- > 2 médecins psychiatres
- > 1 cadre de santé
- > 1 psychologue
- > 1 assistante sociale
- > 9 infirmiers
- > 3 aides-soignantes
- > 2 agents des services hospitaliers
- > 1 secrétaire médicale



Patients pris en charge

- ➔ **Patients en début de crise** nécessitant un étayage par les soins afin de limiter une hospitalisation à temps complet.
- ➔ **Patients pris en charge suite à une hospitalisation complète**, nécessitant une surveillance encore rapprochée.
- ➔ **Patients chroniques** dont la gravité et la sévérité de la pathologie psychiatrique indiqueraient le maintien de soins réguliers sur le long cours.
- ➔ **Patients nécessitant un séjour de rupture** avec leur structure d'accueil sans que leur état clinique ne relève cependant d'une hospitalisation à temps complet.
- ➔ **Patients âgés** avec pathologies psychiatriques évoluant avec le vieillissement du sujet.
- ➔ **Patients ayant des injections ZYPADHERA.**
- ➔ **Patients ayant des troubles psychiatriques pour lesquels une évaluation globale est nécessaire** afin d'affiner le projet de vie de la personne.

Accès

Transports en commun



La Côte-Saint-André – Voiron :

> **Bus** : Transisère ligne 7360

Saint-Egrève – Voiron :

> **Tramway** : ligne E jusqu'à l'arrêt « Fontanil-Cornillon Palluel » puis ligne W des bus du Pays Voironnais

> **Train** :

- Saint-Egrève/Grenoble puis Grenoble/Voiron
- Saint-Egrève/Moirans puis Moirans/Voiron

Saint-Laurent-du-Pont – Voiron :

> **Bus** : Transisère ligne 7010

Saint-Marcellin – Voiron :

> **Bus** : Transisère ligne 5200 de Saint-Marcellin à Tullins puis ligne A des bus du Pays Voironnais

> **Train** : Saint-Egrève/Moirans puis Moirans/Voiron

Tullins – Voiron :

> **Bus** : Pays Voironnais ligne A

> **Train** : Tullins/Moirans puis Moirans/Voiron